

Camps d'instruction de l'armée italienne en 1882

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **27 (1882)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-335937>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En terminant cet exposé, nous devons dire que les cours ont marché d'une manière normale et régulière. La troupe a fait preuve de bonne volonté, de zèle et de beaucoup d'intérêt pour un service dans lequel nombre de points étaient tout nouveaux pour elle. La discipline était très bonne, tant dans le quartier que dans les exercices et surtout au tir. L'ordre et le service intérieurs n'ont pas laissé à désirer, et l'on peut dire que la troupe de landwehr est facile à commander. Naturellement, une grande part dans le bon résultat de ces cours doit revenir au personnel d'instruction et nous sommes heureux de le lui exprimer ici.

Encore un mot qui n'est pas une critique, mais un vœu : Il serait très désirable, à tous les points de vue, que les cadres, comme dans l'infanterie, fussent appelés deux ou trois jours avant la troupe ; les officiers et les sous-officiers pourraient alors recevoir une instruction qui leur permettrait de commander la troupe d'une façon opportune et efficace.

G. P.

Puisque nous parlons des services de landwehr, mentionnons encore celui des aspirants officiers de landwehr de la II^e Division, qui s'est tenu récemment à Colombier en même temps que l'école de recrues n^o 5. Les cadres des bataillons soit d'élite soit de landwehr étant fort incomplets dans les cantons de Berne (Jura bernois) et de Fribourg, ainsi que dans celui de Neuchâtel à un moindre degré, on a appelé une trentaine de sous-officiers des dernières classes de l'élite à un cours spécial, théorique et pratique, en vue de les breveter officiers de landwehr. Vingt sous-officiers ont répondu à cet appel, et ce cours, qui a marché fort bien, donnera, on l'espère, d'excellents résultats.

CAMPS D'INSTRUCTION DE L'ARMÉE ITALIENNE

en 1882.

D'après une récente ordonnance du ministère de la guerre les camps mobiles d'instruction dans les circonscriptions des divers corps d'armée italiens auront lieu aux dates et localités ci-après :

I^{er} CORPS D'ARMÉE

DIVISION DE TURIN

Camp mobile de la Dora Baltea du 1 au 23 juillet 1882.

Brigade Abruzzes : 57^e et 58^e régiments ;

6^e bataillon alpin ;

1^{re} batterie du 5^e artillerie ;

1^{re} et 5^e batteries de montagne ;
 Un peloton du régiment de cavalerie Saluces (12^e) ;
NB. Les batteries entreront au camp vers le 10 juillet, le bataillon alpin du 11 au 17 juillet.

Camp mobile de la Dora Ripaire du 24 juillet au 23 août.

Brigade Bergame : 25^e et 26^e régiments ;
 3^e régiment de bersagliers (3 bataillons) ;
 5^e bataillon alpin ;
 7^e batterie du 5^e artillerie ;
 2^e et 6^e batteries de montagne ;
 Un peloton du régiment de cavalerie Lodi (15^e).
NB. Les batteries dès le 3 août, le bataillon alpin dès le 13 août.

DIVISION D'ALEXANDRIE

Camp de Borgo S. Dalmazzo, 1^{re} période du 1 au 30 juillet.

Brigade Forli : 43^e et 44^e régiments ;
 3^e bataillon alpin ;
 2^e batterie du 5^e artillerie ;
 3^e et 4^e batteries de montagne ;
 Un peloton du régiment de cavalerie Milan (7^e).
NB. La batterie de campagne entre le 10 juillet, le bataillon alpin et les batteries de montagne le 20 juillet,

2^e période du 1 au 23 août.

Brigade Crémone : 21^e et 22^e régiments ;
 2^e bataillon alpin ;
 8^e batterie du 5^e artillerie ;
 3^e et 4^e batteries de montagne ;
 Un peloton du régiment de cavalerie Milan (7^e).
NB. La batterie de campagne entre le 8 août, le bataillon alpin et les batteries de montagne le 13 août.

II^e CORPS D'ARMÉE

DIVISION DE MILAN

Camp de Somma, du 14 juillet au 23 août.

Brigade Cagliari : 63^e et 64^e régiment ;
 9^e régiment de bersagliers (3 bataillons) ;
 3^e et 7^e batteries du 6^e artillerie ;
 5^e et 6^e escadrons du régiment Montebello (8^e).
NB. Les répartis de l'artillerie et cavalerie entrent au 25 juillet.

DIVISION DE BRESCIA

Camp de Lonato, du 1^{er} août à l'époque des grandes manœuvres.

Brigade Casale : 11^e et 12^e régiments ;
 1^{re} et 10^e batteries du 9^e artillerie ;

4^e escadron du régiment de cavalerie Lodi (15^e).

NB. Les répartis de l'artillerie et cavalerie entrent au 15 août.

III^e CORPS D'ARMÉE

DIVISION DE VÉRONE

Camp de Schio, du 1^{er} au 20 juillet.

Brigade Toscane : 77^e et 78^e régiments ;

5^e et 10^e batteries du 8^e artillerie ;

4^e et 5^e escadrons du régiment de cavalerie Florence (9^e).

Camp d'Asiago, du 23 juillet au 23 août.

Brigade Acqui : 17^e et 18^e régiments ;

10^e régiment de bersagliers (3 bataillons) ;

9^e bataillon alpin ;

2^e et 3^e batteries du 8^e artillerie ;

5^e escadron du régiment de cavalerie Foggia (11^e).

NB. Les répartis de l'artillerie et cavalerie entrent au 1^{er} août, le bataillon alpin le 3 août.

DIVISION DE PADOUE

Camp de stazione della Carnia, du 15 juillet au 23 août.

Brigade Reine : 9^e et 10^e régiments ;

10^e bataillon alpin ;

6^e et 7^e batteries du 8^e artillerie ;

2^e escadron du régiment de cavalerie Foggia (11^e).

NB. Les répartis de l'artillerie et cavalerie entrent le 20 juillet, le bataillon alpin le 3 août.

IV^e CORPS D'ARMÉE

DIVISION DE PLAISANCE

Camp de Plaisance Rivergaro, du 1^{er} août à l'époque des grandes manœuvres.

Brigade Pise : 29^e et 30^e régiments ;

7^e et 9^e batteries du 4^e artillerie ;

1^{er} et 2^e escadrons du régiment de cavalerie Savoie (3^e).

NB. Les répartis d'artillerie et cavalerie entrent le 14 août.

DIVISION DE GÈNES

Camp de Borgo Ticino, du 16 juillet au 23 août.

Brigade Ferrara : 47^e et 48^e régiments ;

2^e et 3^e batteries du 9^e artillerie ;

2^e et 6^e escadrons du régiment de cavalerie Saluces (12^e).

NB. Les répartis de l'artillerie et cavalerie entrent le 1^{er} août.

V^e CORPS D'ARMÉE

DIVISION DE BOLOGNE

Camp de Faenza, du 15 août au 23 août.

Brigade de grenadiers : 1^{er} et 2^e grenadiers ;
 5^e régiment de bersagliers (3 bataillons) ;
 2^e et 4^e batteries du 3^e artillerie ;
 5^e et 6^e escadrons du régiment de cavalerie Monferrat (13^e).
NB. Les répartis de l'artillerie et cavalerie entrent le 1^{er} août.

DIVISION D'ANCONA

Camp de Fano, du 29 juin au 29 juillet.

Brigade Parme : 49^e et 50^e régiments ;
 1^{re} batterie du 2^e artillerie ;
 1^{re} batterie du 3^e artillerie ;
 2^e escadron du régiment de cavalerie Nice (1^{er}).
NB. Les répartis d'artillerie et cavalerie entrent le 8 juillet, la batterie du 2^e artillerie le 20 juillet.

Camp de Fabricne, du 1 août à l'époque des grandes manœuvres.

Brigade Livourne : 33^e et 34^e régiments ;
 1^{re} batterie du 1^{er} artillerie ;
 3^e escadron du régiment de cavalerie Nice (1^{er}).
NB. Les répartis de l'artillerie et cavalerie entrent le 10 août.

VI^e CORPS D'ARMÉE

DIVISION DE FLORENCE

Camp de Viareggio, du 1 au 27 juillet.

Brigade Roi : 1^{er} et 2^e régiment ;
 1^{re} batterie du 7^e artillerie ;
 5^e escadron du régiment de cavalerie Plaisance (18^e).
NB. Les répartis de l'artillerie et cavalerie entrent vers la mi-juillet.

Camp de Sarzena-Cetona, du 28 juillet à l'époque des grandes manœuvres.

Brigade Calabre : 59^e et 60^e régiments ;
 7^e régiment de bersagliers (4 bataillons) ;
 Batterie d'instruction et 4^e batterie du 7^e artillerie ;
 2^e et 6^e escadrons du régiment de cavalerie Plaisance (18^e).
NB. Les répartis de l'artillerie et cavalerie vers le 5 août.

DIVISION DE PÉROUZE

Camp de Spoleto, du 1^{er} août à l'époque des grandes manœuvres.

Brigade Lombardie : 73^e et 74^e régiments ;
 8^e batterie du 1^{er} artillerie ;
 3^e escadron du régiment de cavalerie Plaisance (18^e).
NB. Les répartis de l'artillerie et cavalerie dès l'ouverture du camp.

VII° CORPS D'ARMÉE

DIVISION DE ROME

Camp de Rieti, du 22 juillet à l'époque des grandes manœuvres.

Brigade Ravenne : 37° et 38° régiments ;
 1^{er} régiment de bersagliers (4 bataillons) ;
 2° et 3° batteries du 1^{er} artillerie ;
 4° et 6° escadrons du régiment de cavalerie Nice (1^{er}).
 NB. Les répartis de l'artillerie et cavalerie dès le 10 août.

DIVISION DE CHIETI

Camp de Castellammare Adriatique, du 1^{er} août à l'époque des grandes manœuvres.

Brigade Reggio : 45° et 46° régiments ;
 3° batterie du 10° artillerie (à 6 pièces avec une section de la 10°) ;
 1^{er} escadron du régiment de cavalerie Aoste (6°).
 NB. Les répartis de l'artillerie et cavalerie dès le 5 août.

VIII° CORPS D'ARMÉE

Camp de Santa Maria de Capua, du 26 juin au 31 juillet.

Commandant. — Le commandant de la division militaire de Salerno.
 Brigade de Brescia : 19° et 20° régiments ;
 Brigade Valteline : 65° et 66° régiments ;
 7° régiment d'infanterie ;
 Batterie d'instruction et 1^{re}, 6° et 9° batteries du 10° artillerie ;
 Régiment de cavalerie Rome, 1^{er}, 2°, 3° et 4° escadrons.
 NB. Les répartis de l'artillerie et cavalerie dès les premiers jours de juillet.

IX° CORPS D'ARMÉE

DIVISION DE BARI

Camp de Acquaviva de la Fonti, du 16 juillet au 23 août.

Brigade Aoste : 5° et 6° régiments ;
 5° batterie du 10° artillerie ;
 Un détachement du régiment de cavalerie Aoste (6°).
 NB. La batterie entre le 5 août.

DIVISION DE CATANZARO

Camp de Montellone, du 16 juillet au 23 août.

Brigade Pinerolo : 13° et 14° régiments ;

X° CORPS D'ARMÉE

DIVISION DE PALERME

Camp de Piana dei Greci, 1^{re} période du 12 juillet au 6 août.

Brigade Sicile : 61° et 62° régiment ;

Une batterie du 10^e artillerie ;
Un escadron du régiment de cavalerie Aoste (6^e).

2^e période du 7 au 31 août.

76^e régiment d'infanterie ;
4^e régiment de bersagliers (3 bataillons) ;
Une batterie du 10^e artillerie ;
Un escadron du régiment de cavalerie Aoste (6^e).

NB. Les répartis de l'artillerie et cavalerie entrent dans les derniers 10 jours de chaque période.

DIVISION DE MESSINE

Camp de Florida, 1^{re} période du 12 juillet au 6 août.

Brigade Modène : 41^e et 42^e régiments (à 2 bataillons par régiment).

2^e période du 8 au 19 août.

75^e régiment d'infanterie (2 bataillons).

EN COCHINCHINE.

La France vient d'obtenir dans ces lointains parages un brillant et important succès. Une petite troupe de 600 à 700 hommes, détachée de Saïgon sous les ordres du commandant de vaisseau Rivière, a enlevé la citadelle de Hanoï. Cette ville est la capitale du Tonkin, riche province de l'empire d'Annam, entre cet état et la Chine. Elle est située sur la rive droite du fleuve navigable le Song-Koï, à l'embouchure duquel se trouve la ville maritime de Haïphong, une des stations connues de l'extrême Orient, à peu près à mi chemin entre Saïgon, port français de Cochinchine au sud, et Hongkong, port anglais de la côte chinoise au nord.

Déjà il y a quelques années, en 1872 et 1873, la France avait pris pied dans le Tonkin à la sollicitation d'un entreprenant négociant parisien, M. Dupuis. Le lieutenant de vaisseau Francis Garnier avait conquis non-seulement la capitale Hanoï, mais encore toutes les villes dans le delta du Song-Koï. Toutefois, ne disposant que d'une force de 200 à 300 hommes, il fut bientôt accablé sous le nombre de ses adversaires et il périt les armes à la main, ainsi que son second, l'enseigne Balny. Le Tonkin dut être évacué par ses nouveaux maîtres, à la suite d'un traité dit de Saïgon, du 15 mars 1874, entre le gouvernement de la République et celui de l'empereur de l'Annam Tu-Duc dont la capitale est Hué.